



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 24 mars 2026

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis suivants entre le 11 mars 2026 et le 24 mars 2026 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Implantation d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Heume-l'Église (63)
- Création d'un parc agrivoltaïque sur la commune de Saint-Quintin-sur-Sioule (63)
- Construction d'un hôtel à Les Belleville (73)
- Création de la via ferrata "Rocher de Treydon" sur la commune de Arâches-la-Frasse (74)
- Cadrage préalable de l'extension de la zone d'activités économiques Rhône-Varèze sur les communes de Saint-Maurice-l'Exil et Clonas-sur-Varèze (38)
- Cadrage préalable de la modification de la zone d'aménagement concertée (Zac) Actival, sur la commune de Vindry-sur-Turdine (69)
- Parc photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-André-le-Puy (42)
- Création d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Lapalisse (03)
- Parc photovoltaïque au sol "4 Cailloux" sur le territoire de la commune de Villerest (42)
- Construction d'un centre national de pétanque et de jeu provençal (07)
- Centrale agrivoltaïque du Péroux sur les communes de Créchy et de Rongères (03)

Service presse IGEDD / MRAe

Mathilde Lambert – Tél : 01 40 81 90 08

Mél : mathilde.lambert@developpement-durable.gouv.fr

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Michel-Les-Portes (38), dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation d'une zone d'activités économiques sur le secteur des Ayes
- Modification n°1 du PLUi de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles (43)
- Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Dorat (63)

AVIS CONFORME DÉLIBÉRÉ

- Modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Étienne-de-Valoux (07)

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>